

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-08

Objet de la Délibération

Animation GAL 2024



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 22 février 2024

Et publication ou notification

Le 22 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de St-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Toumois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Thierry COUTANT (St-Péravy-la-Colombe), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention du 8 février 2024 signée entre la Région Centre Val de Loire et le PETR Pays Loire Beauce pour la mise en œuvre du programme LEADER,

Vu le renouvellement des délégués du comité syndical et l'élection du Président lors de la réunion du 8 septembre 2020,

Considérant la fiche action consacrée à l'animation et au fonctionnement du GAL Loire Beauce ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

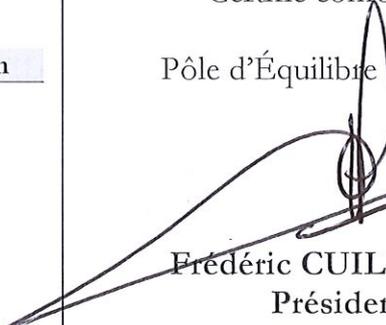
- D'affecter le chargé de mission LEADER et biodiversité à 0,8 ETP à l'animation et la gestion du programme LEADER 2023-2027, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- De solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du dispositif 23 du programme LEADER 2023-2027, pour l'animation et le fonctionnement du programme, au taux maximum,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Date de la convocation
1^{er} février 2024

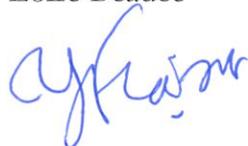
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Numéro de la délibération
24-08

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce


Frédéric CUIILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce




Yves FROISSART
Secrétaire de séance

Objet de la Délibération

Animation GAL 2024



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le